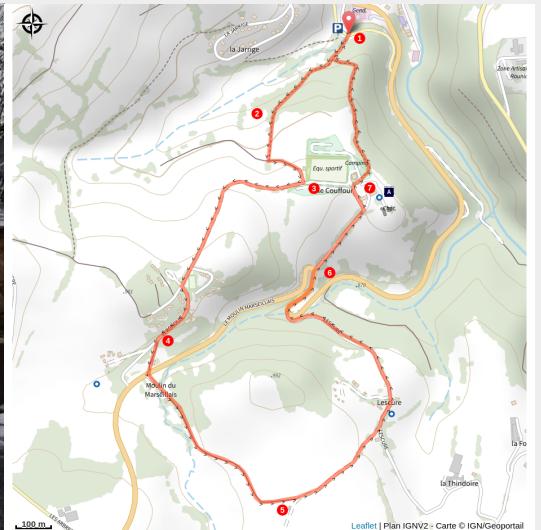


Lescure

PNR_AUBRAC



Le château du Couffour habillé de neige



Une randonnée courte avec un peu de dénivelé mais tout en restant accessible
Petite randonnée qui offre un beau point de vue sur Chaudes-Aigues. Après le « Moulin du Marseillais », traversée du plateau agréable. Retour par le château du Couffour ; Très beau point de vue sur le village enserré dans la vallée du Remontalou.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 1 h 19

Longueur : 4.1 km

Dénivelé positif : 213 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Itinéraire

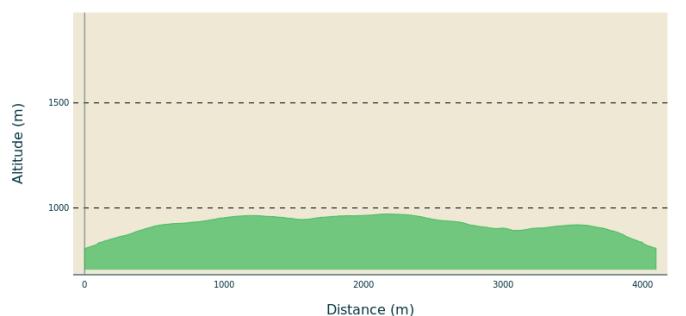
Départ : Aire de repos derrière la Gendarmerie, Chaudes-Aigues

Arrivée : Aire de repos derrière la Gendarmerie, Chaudes-Aigues

Balisage : — PR bleu

Communes : 1. Chaudes-Aigues

Profil altimétrique



Altitude min 806 m Altitude max 971 m

1. Départ : Depuis le parking, prendre le chemin qui monte dans le bois de hêtres.
2. À la sortie du bois prendre le sentier à travers la prairie.
3. Prendre à droite, pour rejoindre le village de vacances, traverser le village.
4. A la sortie du village, prendre à gauche le chemin qui conduit à la D921.
Traverser la route et emprunter le chemin qui descend vers le petit ruisseau, continuer en face jusqu'à la grange.
5. Prendre à gauche vers le village de Lescure et prendre la petite route à gauche qui rejoint la D921.
6. Prendre à gauche la grande route puis à droite pour aboutir au camping du Couffour.
7. Avant le bâtiment d'accueil, prendre à droite avant le château et prendre le sentier qui à travers bois descend jusqu'au point de départ (beau point de vue sur Chaudes-Aigues).

Sur votre route...



 Histoire du château du Couffour (A)

Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Chaudes-Aigues, prendre direction Rodez. Après la gendarmerie, prendre à droite la route d'Espinasse sur 250 mètres et se garer à gauche au niveau de l'aire de repos.

Parking conseillé

Aire de repos derrière la Gendarmerie, Chaudes-Aigues

i Lieux de renseignement

Les Pays de Saint-Flour - Bureau de Chaudes-Aigues

3 Place du Gravier, 15110 Chaudes-Aigues

chaudesaigues.info@pays-saint-flour.fr

Tel : 04 71 23 52 75

<https://www.pays-saint-flour.fr/>



Source



Saint-Flour Communauté

<https://saint-flour-communaute.fr/>

Sur votre route...



Histoire du château du Couffour (A)

L'HISTOIRE

Descendante de ROBERT DE SAINT URCIZE, premier seigneur de Chaudes-Aigues au XI^e siècle, BLAVIA apporta en dot le fief du Couffour à son époux FALCON DE REVEILHAC, noble du Gévaudan qui fonda la Baronne du Couffour au GERAUD DE REVEILHAC, son petit fils ou arrière-petit-fils fut Seigneur du Couffour en 1290. Son fils ETIENNE adopta, à la fin du XIII^e siècle le surnom de BESSE.

En 1406, JEAN DE BESSE vendit ou donna les terres à ANTOINE DE ROCHE DRAGON, Seigneur de Yolet. Le plus illustre des ROCHE DRAGON fut CHATTARD DE ROCHE DRAGON que le Duc de Berry nomma gouverneur de Carlat.

À la fin de l'an 1531, le domaine passa dans la famille de LA ROQUE et GUILLAUME DE LA ROQUE en fut Seigneur en 1539. En 1579, les Huguenots occupaient le château. En 1600, GUILLAUME DE PELAMOURGUE devint Seigneur du Couffour et, en 1626, GEORGES DE PELAMOURGUE lui succéda. Il eut une fille, la célèbre GABRIELLE qui apporta en dot le Couffour à JEAN DE MONTVALLAT son cousin, qu'elle épousa.

Durant 25 ans le château fut le théâtre d'orgies sanglantes dignes de la Tour de Nesle. GABRIELLE eut deux enfants : une fille, CATHERINE, mariée à JACQUES DE PUEL, et un fils, FRANCOIS DE MONTVALLAT qui prit part aux exactions de sa mère. Mis en justice par le Procureur du Roi, GABRIELLE, son fils FRANCOIS DE MONTVALLAT et leurs comparses furent condamnés à mort. Cette condamnation ne concernait pas JEAN DE MONTVALLAT qui prit du service dans l'armée. FRANCOIS bénéficia de la clémence royale et embrassa la carrière des Armes. GABRIELLE, malgré larrêt rendu, ne fut pas exécutée. La Baronne revint à JACQUES DE PUEL qui, en 1667, prit le titre de coseigneur de Chaudes-Aigues. Devenue veuve, MARGUERITE, sa fille épousa MARC ANTOINE DE MALEFOSSE qui décéda en 1744. MARGUERITE sollicita, en vain, auprès de l'intendant ROSSIGNOL l'octroi de la Baronne de Chaudes-Aigues vacante à la mort du dernier des BOURBON-MALAUZE.

Le 15 avril 1775, ALEXANDE JEAN BAPTISTE DE MALEFOSSE fit hommage au Comte d'Artois, duc d'Auvergne, pour ses terres du Couffour. Cet hommage fut le dernier acte public de la famille du Couffour en Haute Auvergne. Au XVIII^e siècle, ALEXANDRE vendit le domaine du Couffour à PIERRE BARLIER DU SARGE, bourgeois de la Ville dont le fils PIERRE GUILLAUME devint seigneur du Couffour et coseigneur de Chaudes-Aigues en 1789.

Ainsi, à la veille de la Révolution, le fief du Couffour échappait à la Noblesse pour devenir la propriété de riches bourgeois. Le domaine est aujourd'hui propriété de la Commune de CHAUDES-AIGUES